

Jean-Luc, à l'école de la formation

Adhérent depuis 50 ans à la CFDT, Jean-Luc Boudard est une figure du militantisme chez Generali (syndicat Actif) en même temps qu'un administrateur reconnu du Fongecif Ile-de-France. Portrait d'un homme qui place la formation professionnelle au cœur de l'activité syndicale.

Breton d'origine, Jean-Luc a grandi à Guer-Coëtquidan, à l'orée de la forêt de Brocéliande. Ses parents – modestes fermiers – lui donnent une éducation catholique et l'envoient en école privée à 11 ans. « *J'ai failli en sortir curé* », se marre-t-il, l'œil malicieux et la mine joviale. Il poursuit finalement ses études et obtient son Bac, non sans fierté. « *On était deux à l'avoir dans ma ville* », souffle-t-il.

Son arrivée chez Generali

Après des études de théologie et de philosophie, Jean-Luc débarque à Paris en 1965 avec le projet d'entrer dans un ordre religieux. Mais il tourne le dos à sa vocation. Et il est recruté à France Assurance, entreprise de 1300 salariés qui sera rachetée plus tard par Generali. Trois mois après son arrivée, le jeune homme de 24 ans prend sa carte à la CFDT et se retrouve parachuté sur les listes des élections CE. La CFDT devient majoritaire pour la première fois. « *Il régnait dans la boîte un paternalisme étouffant et les avantages sociaux étaient réduits au minimum*, souligne Jean-Luc. *C'était la loi des petits-chefs. Par exemple, nous – les non-cadres – rentrions par la petite porte, n'avions pas le droit aux ascenseurs et devions ramener notre propre papier toilette !* » explique-t-il, très sérieux.

Naissance d'un leader

En mai 68, la moitié des salariés décident d'occuper l'entreprise. Mais l'opération tourne court quand Jean-Luc claque la porte au nez du patron qui, en retour, envoie ses « *gros bras* » pour déloger tout le monde ! L'homme pose aujourd'hui un regard tendre sur cette période. « *Des portes se sont ouvertes (sic), les cadres sont venus discuter avec nous*, se souvient-il. *Il y a eu aussi*



la création de la section syndicale, qui a changé beaucoup de choses ». Jean-Luc prend la tête, en 1970, d'une grève intersyndicale qui durera 21 jours. Un nouveau bras de fer avec la direction, qui permettra d'améliorer les salaires et les conditions de travail chez Generali. « *Les autres militants m'appelaient Dieu* », lâche-t-il, goguenard. À cette époque il devient aussi secrétaire général puis président de son syndicat (1971-79) ; tout en gardant – et ce sera une constante dans sa carrière – un pied dans l'entreprise.

Le fil rouge de la formation

Il est nommé par la suite délégué syndical central (1973-2004) et prend, dans son syndicat, la responsabilité de la formation professionnelle et syndicale. « *La loi Delors a instauré la formation continue en 1971 et les entreprises ont dès lors commencé à s'organiser* », résume-t-il.

Jean-Luc participe ainsi à la création du service formation de sa boîte, dont il deviendra le responsable, et suit lui-même une formation pour

devenir cadre. Il prend aussi des mandats dans différents organismes d'assurance, « *toujours dans la formation professionnelle, pour ne pas me disperser* ». Il devient, en 2004, le premier syndicaliste président de l'école nationale d'assurance.

30 ans au Fongecif

Mais l'un des tournants de sa carrière intervient en 1986, quand il est mandaté pour être administrateur du Fonds de gestion des congés individuels de formation (Fongecif), créé trois ans plus tôt. « *Avec ce mandat, s'enthousiasme Jean-Luc, on a vraiment le sentiment d'être utile aux salariés dans leur parcours professionnel. C'est pourquoi j'ai toujours poussé pour que les militants CFDT s'investissent sur la formation !* » Avec les autres mandatés de l'Union régionale, il participe à l'évolution de l'organisme qui se professionnalise au début des années 2000 et devient, plus récemment, opérateur du conseil en évolution professionnelle.

Le Fongecif Île-de-France évalue aujourd'hui des milliers de projets de formation chaque année. Avec un taux d'acceptation des dossiers de 58%. « *Nous veillons à ce que les projets des salariés, qui sont pour la plupart en reconversion professionnelle, ne soient pas traités de manière comptable, mais en fonction de leur qualité; en donnant la priorité aux plus bas niveaux de qualification* », précise-t-il. Alors que son mandat au Fongecif va prendre fin prochainement, celui qui fut décoré Chevalier de la légion d'honneur en 2004 regarde son parcours avec fierté : « *Le syndicalisme a été pour moi une formidable école de formation. Et les valeurs de la CFDT m'ont permis de mener le bon combat* ».

Judith Boumendil & Clément Mellin